



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Lot-et-Garonne

Commune : Fumel

Autres communes :

R500

Appellation : Fonderie

Monument(s)

Appellation : Fonderie

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 03/09/2009

Étendue de la protection : La machine soufflante de la fonderie de FUMEL (Lot et Garonne), ainsi que le bâtiment qui l'abrite. Cet ensemble est situé 5, impasse des Lions à FUMEL (Lot et Garonne), sur la parcelle n°414 d'une contenance de 32ca, 29ca figurant au cadastre section AE et appartenant à la COMMUNAUTE DE COMMUNES FUMELOIS LEMANCE, n° SIREN 244 700 431, établissement public de coopération intercommunale, créé par arrêté préfectoral n° 93-3086 du 27 décembre 1993, en application des articles L 167-1 et L 167-3 du code des communes, dont le siège social est situé place Georges Escande à FUMEL (Lot et Garonne) et dont le représentant responsable est son président M. COSTES Jean Louis, demeurant au siège social. Cette communauté de commune en est propriétaire par acte passé le neuf octobre 2007 devant maître Bernard LEYGUE, notaire à FUMEL (Lot et Garonne) et publié au bureau des hypothèques de VILLENEUVE SUR LOT le 5 novembre 2007, volume 2007P, n°3929.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.